

# Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

## Agenda

Nouveau rendez-vous des Concerts de Poche : « Le Tour du monde en 80 minutes »,  
Exposition : « Une ville idéale »,  
Le printemps du Zeppelin, 4<sup>ème</sup> Salon des Cultures Alternatives...

page 15

## Zoom

La nouvelle crèche  
« Enfantillages » inaugurée

page 22

## Brèves

Ville, quartiers et  
associations

page 24

## Portrait

Ils nous ont quittés...

page 29

Un Projet  
Éducatif Local  
à Saint-André



# À votre service



## “ Rythmes scolaires, l'indispensable concertation ”

Préparer la jeunesse aux défis de l'avenir est une responsabilité fondamentale pour tout responsable public. A Saint-André, nous consacrons des moyens importants pour parvenir à atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés en terme d'éducation, notamment au travers de notre projet éducatif global.

Ainsi, notre politique en direction de l'enfance et de la petite enfance est considérée par beaucoup comme exemplaire. Aujourd'hui, un nouveau défi se présente à nous : celui de l'évolution des rythmes scolaires. Faire progresser le niveau scolaire des écoliers français est une louable ambition.

Sans doute faut-il faire évoluer le nombre de jours scolaires ?

Seulement, il est indispensable de le faire dans la concertation et de prendre le temps nécessaire à la réflexion. En matière d'éducation, nous n'avons pas le droit à l'erreur ! C'est pourquoi, je vais proposer au conseil municipal le report de l'évolution des rythmes scolaires en 2014.

Notre équipe municipale sera totalement mobilisée dans les mois à venir pour organiser la concertation et proposer un schéma d'organisation répondant à nos objectifs d'excellence éducative.

Maire de Saint-André  
Conseiller général du Nord  
1<sup>er</sup> Vice-Président de Lille Métropole  
Communauté Urbaine

Site internet  
<http://www.villesaintandre.fr>

Les services  
Mairie 89 rue du Général Leclerc BP 1  
59871 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 63 07 50,  
Fax : 03 20 63 07 54 - Horaires d'ouverture : du lundi  
au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.  
Permanence état civil

Le samedi de 9 h 30 à 12 h.  
Permanences juridiques

Mme Pascale Lahouste, adjointe en charge des affaires  
juridiques, de l'administration générale et de l'état civil,  
vous accueille les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque mois,  
à partir de 16 h 15 au lieu de 16 h 45 en mairie.

Uniquement sur rendez-vous. Rens. : 03 20 63 07 50.  
Marché

Mardi matin rue de l'église et place du Général De Gaulle.  
Samedi matin esplanade face à la mairie.

Action pour l'emploi  
67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 40 75 33.

Cap - centre de loisirs (siège social)  
14 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 66 05.

Cap-crèche  
36 rue Vauban - Tél. : 03 20 40 75 11.

Cap-halte-garderie "L'île aux enfants"  
1 résidence des Vertes-Feuilles - Tél. : 03 20 40 87 11.

Cap-Halte-garderie "station Bout" chou"  
5 rue Lino-Ventura - Tél. 03 28 36 49 72.

Cap-relais des assistantes maternelles  
36 rue Vauban - Tél. : 03 20 40 70 40.

Permanence de 9 h à 11 h 30.  
Centre communal d'action sociale

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 21 81 30.

Maison de retraite le Clos fleuri  
50 rue Georges-Maertens - Tél. : 03 20 21 80 80.

Mission locale  
16 rue de l'Eglise - Tél. : 03 28 38 80 00.

Antenne de la CPAM  
3 rue Vauban. Ouverte du mardi au vendredi,  
8 h à 12 h - 13 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h.

CAF (caisse d'allocations familiales)  
Ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30

Site : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) - 12 place du G-de-Gaulle.

Initiatives Emplois Familiaux  
89, rue du Général-Leclerc.

Tél. : 03 20 51 67 16 ou [ief59@wanadoo.fr](mailto:ief59@wanadoo.fr),  
site : [www.ief59.com](http://www.ief59.com)

### Dossier page 4



Un Projet Éducatif Local  
à Saint-André

### Agenda page 16



Spectacles, activités et concerts  
pour tous les goûts

### Éclats de vie page 19



Le lycée des Vertes-Feuilles  
ouvre ses portes...

### Zoom page 22



La nouvelle crèche  
« Enfantillages » inaugurée

### Brèves page 24



Ville, associations  
et quartiers

"Saint-André magazine", journal d'informations municipales de la ville de Saint-André  
n° 140 - Janvier - Février - Mars 2013 - Tél. : 03 20 63 07 53  
Directeur de la publication : Olivier Henno - Rédactrice en chef : Valérie Prignot.  
Photos : direction de l'animation, de la culture et de la communication sauf mention contraire.  
Mise en page : Agence Gribouille, [contact@creagribouille.fr](mailto:contact@creagribouille.fr) - Impression : La Monsoise  
Retrouvez votre "Saint-André magazine" sur : <http://www.villesaintandre.fr>  
"Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction (textes et photos) même partielle en dehors de  
l'utilisation strictement privée du copiste est interdite sans autorisation expresse".

### En direct avec les services

Directeur Général des Services :  
[dgs@ville-saint-andre.fr](mailto:dgs@ville-saint-andre.fr)

Direction des services à la population  
(cimetière, élections, état-civil) :  
[services.population@ville-saint-andre.fr](mailto:services.population@ville-saint-andre.fr)

Service Marchés Publics :  
[marches.publics@ville-saint-andre.fr](mailto:marches.publics@ville-saint-andre.fr)

Service du personnel :  
[drh@ville-saint-andre.fr](mailto:drh@ville-saint-andre.fr)

Services Techniques :  
[techniques@ville-saint-andre.fr](mailto:techniques@ville-saint-andre.fr)

Service enseignement  
[ecoles@ville-saint-andre.fr](mailto:ecoles@ville-saint-andre.fr)

Service des sports :  
[sports@ville-saint-andre.fr](mailto:sports@ville-saint-andre.fr)

Service Finances et Achats :  
[finances@ville-saint-andre.fr](mailto:finances@ville-saint-andre.fr)

Service communication :  
[communication@ville-saint-andre.fr](mailto:communication@ville-saint-andre.fr)

Secrétariat général et Affaires juridiques :  
[s.g@ville-saint-andre.fr](mailto:s.g@ville-saint-andre.fr)

Service Animation, Culture :  
[animation@ville-saint-andre.fr](mailto:animation@ville-saint-andre.fr)

Cabinet du Maire :  
[cab.maire@ville-saint-andre.fr](mailto:cab.maire@ville-saint-andre.fr)

Cyber Centre :  
[cyber.centre@ville-saint-andre.fr](mailto:cyber.centre@ville-saint-andre.fr)

Poste de police municipale :  
[police.municipale@ville-saint-andre.fr](mailto:police.municipale@ville-saint-andre.fr)

Syndicat d'initiative :  
[syndicat.initiative.saint.andre@9business.fr](mailto:syndicat.initiative.saint.andre@9business.fr)

Service jeunesse :  
[serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr](mailto:serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr)

Service restauration scolaire :  
[resto@ville-saint-andre.fr](mailto:resto@ville-saint-andre.fr)

Service environnement :  
[environnement@ville-saint-andre.fr](mailto:environnement@ville-saint-andre.fr)

Site internet et animations commerciales :  
[site.info@ville-saint-andre.fr](mailto:site.info@ville-saint-andre.fr)

Droit des sols :  
[droit.des.sols@ville-saint-andre.fr](mailto:droit.des.sols@ville-saint-andre.fr)

# Un Projet Éducatif Local à Saint-André

## La Ville Sympa...

Le 21 décembre dernier, la ville de Saint-André a adopté son Projet Éducatif Local, en présence des partenaires engagés dans cette nouvelle démarche.

Cette démarche volontariste initiée par la commune, permet de favoriser le développement personnel, culturel et social des jeunes, grâce à une coordination des acteurs locaux.

Le Projet Éducatif Local de Saint-André, prévu pour une durée de 5 ans, associe les écoles, les associations, et la ville dans l'accompagnement des enfants de 0 à 18 ans. Ce dossier fait le point sur cette nouvelle démarche.

## Le PEL : de quoi s'agit-il ?

L'élaboration des Projets Éducatifs Locaux vient du constat d'une incohérence souvent présente entre les différentes structures éducatives d'une ville, ou des différences entre les quartiers, amenant une injustice entre les enfants.

De plus, les contraintes de la vie moderne rendent souvent inévitable la prise en charge des enfants et des jeunes pendant des périodes plus larges que le temps scolaire. Aussi, face aux demandes variées des parents, les acteurs éducatifs ont un rôle capital à jouer dans la vie quotidienne des enfants.

D'où l'idée de favoriser une démarche dans laquelle la ville devient le pivot des relations entre les familles, l'école et les structures de temps libre (périscolaire et extrascolaire).

Ceci afin d'apporter la plus grande cohérence possible et tirer le meilleur parti des infrastructures et des personnels. En effet, il est dommage que des compétences ne soient pas employées à cause d'un manque matériel, alors que dans une autre infrastructure, on aura le matériel mais pas le personnel, ou ailleurs encore, ce sera un problème d'emploi du temps...



... qui veut le rester !

## A Saint-André...

Pour éviter ce genre de dysfonctionnement et pour optimiser l'existant, la ville de Saint-André a souhaité élaborer son propre Projet éducatif Local. Désormais, grâce au PEL, la ville se trouve à la croisée des politiques éducatives s'exerçant sur son territoire et s'en réaffirme comme le coordinateur naturel.

Préalablement à la validation du PEL en Conseil municipal, la ville a sollicité l'Union Française des Centres de Vacances du Nord Pas de Calais pour dresser le diagnostic de l'existant en terme d'offre éducative et animer la concertation avec les partenaires.

Les différents acteurs éducatifs ont pu faire part de leur analyse de la situation dans notre ville : les points forts, les points à améliorer ou les éventuelles transversalités à développer. De cette façon, des axes de travail ont pu être déterminés.

### Les points forts de la commune sont :

- Un nombre élevé d'associations
- Une mixité de la population
- Une exclusion sociale peu marquée
- Une délinquance et des incivilités limitées

### Les besoins exprimés sont, entre autres :

- Plus de diversité dans les activités proposées aux enfants, notamment les activités artistiques et sur les temps extrascolaires.
- Une meilleure diffusion des activités existantes : les jeunes ne connaissent pas toujours les possibilités qui s'offrent à eux à Saint-André.
- Un accompagnement de certains enfants pour favoriser la réussite scolaire et les apprentissages.
- Des actions « citoyenneté »
- Des échanges entre les établissements scolaires et les autres acteurs pédagogiques...



# Un Projet Éducatif Local à Saint-André

La Ville Sympa...

## Trois axes à privilégier :

A la suite du diagnostic établi, les partenaires ont choisi de travailler sur 3 axes, 3 enjeux prioritaires :

### Contribuer à la réussite scolaire

- En intensifiant l'accès au livre et l'apprentissage de la lecture
- En favorisant l'ouverture culturelle
- En promouvant la citoyenneté
- En accompagnant l'enfant vers l'autonomie, la responsabilisation
- En développant des actions de parentalité

### Développer la communication

- En favorisant l'accès à l'information pour les familles, les enfants et les jeunes
- En renforçant les partenariats existants et en développant la transversalité
- En développant les temps d'échanges entre les acteurs éducatifs

### Élargir et qualifier l'offre éducative

- En appréhendant mieux les pratiques des enfants et des jeunes et leur évolution
- En adaptant les activités aux nouvelles demandes
- En développant de nouvelles activités de loisirs parents-enfants
- En recherchant les complémentarités entre acteurs éducatifs



## Qui sont les acteurs du Projet Éducatif Local ?

Un comité de pilotage a été créé pour suivre le PEL, fixer les objectifs et les orientations, veiller au respect des engagements et en assurer la gouvernance.

Ce comité est composé d'élus dont les délégations sont liées à tout ce qui touche le domaine de l'enfance, notamment Rudy Delaplace, adjoint à la jeunesse, à l'enseignement, à la culture et à l'animation, de représentants des écoles et collèges publiques et privés, ainsi que du lycée professionnel, de l'inspectrice de l'Éducation nationale, de représentants des associations de parents d'élèves (privé et public), de représentants des associations culturelles, sportives et de loisirs, ainsi que de l'association CAP (Coordination, Action, Projet) et de la CAF, et enfin, de membres du personnel municipal.

## Déjà des projets...

Une planification pour les années à venir a déjà été établie, avec de nombreux projets dans les 3 axes. En voici quelques exemples :

### Axe 1 : contribuer à la réussite scolaire

- Un cercle de lecture à La Cessoie,
- la création d'une bibliothèque à l'école Saint-Joseph,
- un concours d'écriture à la bidOthèque,
- un club de discussion anglais à l'école des Peupliers,
- des ateliers contre l'illettrisme au groupes Schuman et Peupliers,
- un atelier d'acquisition de la langue française pour les parents non francophones au groupe Schuman,
- un stage théâtre à CAP,
- des ateliers écoles primaires et maternelles à l'école de musique...



... qui veut le rester !

# Un Projet Éducatif Local à Saint-André

## Axe 2 : développer la communication

- Un guide des offres éducatives au groupe Schuman,
- le PIJ mobile au Service Jeunesse de la ville,
- une animation « inter-âges » au groupe Peupliers,
- la création d'un journal à CAP...

## Axe 3 : Elargir et qualifier l'offre éducative autour de celle existante

- La pratique de loisirs sportifs avec l'USSA Basket,
- des stages de pratiques artistiques au Zeppelin,
- la création d'un Conseil d'Enfants à CAP,
- un rallye sportif inter-école avec l'association des parents d'élèves de Schuman,
- des séjours « été » avec CAP et le Service Jeunesse...



## La Ville Sympa...

## Des dispositifs complémentaires

Le PEL viendra naturellement s'inscrire dans le paysage andrésien qui comprend déjà des structures dédiées aux enfants. Ces structures ne seront aucunement remises en cause mais seront au contraire au premier plan de la synergie instaurée par le PEL.

**CAP** (Coordination Action Projet) a vu sa convention de délégation de service public renouvelée pour 5 ans en décembre.

Cette délégation est consacrée à l'accueil de la petite enfance, des actions périscolaires et des accueils collectifs de mineurs. Ainsi CAP gère la crèche « Enfantillages » (voir Zoom page 22), et les haltes-garderies Ile aux Enfants et Station Bout'Chou. L'association s'occupe également de l'accueil extrascolaire pour les enfants de 2 à 12 ans, l'organisation de séjours d'été, et gère aussi les bibliothèques centres de documentation des écoles publiques.

## Le CEJ

Le Contrat Enfance Jeunesse a lui aussi été récemment renouvelé. Ce dispositif est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre une CAF et une collectivité, pour l'accueil des moins de 18 ans. Ainsi, la ville de Saint-André a obtenu de la CAF du Nord un financement de l'ordre de 345 000€ pour lui permettre de poursuivre les actions engagées lors du 1<sup>er</sup> contrat. Une aide qui sera utilisée pour apporter une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants, et des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale.



... qui veut le rester !



## L'avis de Marie-Arielle Miltgen, présidente de CAP :

### SAM : Quelles sont vos attentes du PEL ?

MAM : « *La grande attente, c'était de pouvoir travailler en partenariat avec les associations, les parents d'élèves, les écoles et la ville. Pouvoir se réunir tous autour de la même table pour travailler concrètement et en harmonie au bien-être des enfants. Et je dois dire que cette attente a déjà été satisfaite.* »

### SAM : Quel projet organisé dans le cadre du PEL vous tient particulièrement à cœur ?

MAM : « *Nous avons très envie de refaire des séjours d'été, c'était une demande. Nous allons pouvoir démarrer les premiers séjours dès cette année, avec un séjour à Wormhout. Nous allons également travailler sur des axes plus précis dans le domaine des initiations pour les enfants : initiation dans les domaines sportif, culturel et de loisirs.* »

**« Avec l'adoption du Projet Educatif Local, nous ne sommes pas à la fin d'une démarche mais bien au début d'une nouvelle aventure pour l'ensemble des acteurs éducatifs de Saint-André !**

**La dynamique partenariale entamée lors de la phase de concertation du PEL a profondément changé notre façon de travailler.**

**Dans la mise en œuvre des actions nouvelles, dans la qualification des actions existantes, nous veillerons à garder le même état d'esprit participatif, la même énergie à échanger avec nos partenaires locaux que je remercie sincèrement pour leur disponibilité dans la construction du PEL et leur investissement quotidien dans les différents temps éducatifs de nos enfants ! »**



Rudy DELAPLACE  
adjoint à la jeunesse,  
à l'enseignement, à la  
culture et à l'animation



## Tribune de la majorité

Quand le Gouvernement augmente les impôts et, parallèlement, diminue les dotations des collectivités locales, les citoyens sont doublement impactés.

A Saint-André, nous avons anticipé ce nouvel âge et nous avons choisi le développement maîtrisé. Nous sommes donc en capacité de maintenir le périmètre des services municipaux appréciés des Andrésiennes et des Andrésiens tout en entamant la baisse de la taxe d'habitation. Cette politique volontariste exige de faire des choix.

Préserver, renouveler, renforcer l'identité de notre commune « ville sympa qui veut le rester » est notre obsession.

La qualité de la vie à Saint-André est largement reconnue. Nous en sommes particulièrement fiers ! Saint-André est l'antithèse d'une ville dortoir. Notre équipe municipale est garante de cet état d'esprit et de ce « vivre ensemble » essentiel dans cette période de crise économique, sociale et morale de notre pays.

C'est dans cet esprit de responsabilité que nous sommes déterminés à servir toujours mieux le bien public à Saint-André.

La liste « Pour le Saint-André que nous aimons »

## Tribunes de l'opposition

Pas de doute, la majorité municipale lance sa campagne électorale !

C'est bel et bien un document de propagande électorale « 12 ans de combat » que chacun a reçu dans sa boîte aux lettres et non une simple communication municipale comme le Maire le prétend. Payé par la commune, plus d'un an avant les échéances pour ne pas tomber sous la coupe de la loi sur le financement des campagnes électorales... C'est malin mais qui est dupe ?

Et sur le fond :

Résister à l'appétit des promoteurs ? Le quartier de Ste Hélène est là pour prouver le contraire !

Traquer l'insécurité ? Les vols et agressions sont de plus en plus nombreux !

Refuser la laideur ? Le béton fleurit sans contrôle !

Combattre la ville-dortoir ? Plus de 1 000 logements sont prévus à Ste-Hélène et aucun service de proximité, hormis un futur espace vert sur un terrain pollué non constructible !

Avec les 15 000€ du contribuable pour le coût de cette communication, on veut vous faire croire à 12 années de combats. Quels combats ?

La liste « Saint-André demain, Saint-André devant »

Non à la suppression de poste au Lycée professionnel de Saint-André. Comment peut-on programmer des suppressions de poste sur deux ans ? Veut-on la fermeture de l'établissement ? Si oui il faut oser le dire. Comment trouver la motivation pour les profs et les élèves dans ses conditions ?

La liste « Saint-André autrement »

## Un nouveau téléservice pour construire sans détruire

Dans le cadre du plan d'actions anti-endommagement des réseaux, le téléservice [www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr) est mis en place pour prévenir les accidents et incidents lors de travaux réalisés à proximité de réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques. Concrètement, toute personne envisageant de réaliser des travaux a l'obligation de consulter, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012, le nouveau téléservice [www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr) afin d'obtenir la liste des exploitants auxquels ils devront adresser les nouvelles déclarations réglementaires de projet de travaux (DT) et d'intention de commencement de travaux (DICT). Ce guichet unique remplace le dispositif de recensement des réseaux et de leurs exploitants géré avant le 1<sup>er</sup> juillet 2012 par chaque commune.

Pour en savoir plus : [www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr)

## A bas les tags !

Vos murs ont été victimes d'un tagueur ? Nous vous rappelons que la mairie propose un service de nettoyage de tags. Il vous suffit pour cela de venir remplir un imprimé au secrétariat des services techniques (6, rue Alsace-Lorraine) afin que l'équipe spécialisée intervienne.

Renseignements au : 03 20 63 07 47



## Nouveaux horaires d'ouverture au public à la piscine

La piscine élargit à nouveau ses horaires d'ouverture au public. Désormais, vous pourrez venir vous entraîner - ou vous détendre - en début et fin de matinée.

Voici donc les horaires à partir du 4 mars 2013 :

Lundi : de 8h à 9h, de 11h à 14h et de 16h à 18h  
 Mardi : de 8h à 9h, de 11h à 12h, et de 16h à 19h  
 Mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h  
 Jeudi : de 8h à 9h, et de 11h à 14h et de 16h à 19h  
 Vendredi : de 8h à 9h, de 11h à 12h et de 16h à 19h  
 Samedi : de 15h à 18h  
 Dimanche : de 9h à 12h

Renseignements au 03 20 51 66 69.



## Le carnet

**Naissances :** Noah Minet, le 22 novembre - Léo Loret, le 28 novembre - Lilly Fouquet, le 30 novembre - Camille Collignon, le 3 décembre - Emma Claveau, le 12 décembre - Aimé Dumortier, le 14 décembre - Eva Tahon, le 21 décembre - Achille Théry, le 21 décembre - Léna Martinache, le 30 décembre - Naël Bachorz, le 6 janvier - Hugo Houvenaeghel, le 10 janvier - Pierre-Louis Verwaerde, le 12 janvier - Alice Grossé, le 16 janvier - Iséa Nauroy, le 16 janvier - Simon Plume, le 21 janvier - Gabriel Delecour, le 27 janvier - Cerise Danjou, née le 18 décembre.

**Mariages :** Jean-François Choquet et Caroline Populaire, le 8 décembre.

**Décès :** Odette Vandeputte veuve Soler, le 27 novembre - Renée Pomet veuve Damoy, le 30 novembre - Jean-Paul Delannoy, le 4 décembre - France Tintillier épouse Lorgnier, le 4 décembre - Roger Vandamme, le 4 décembre - Marcel Lecoutre, le 10 décembre - Josiane Alain épouse Duthoit, le 14 décembre - Robert Lefevre, le 16 décembre - Philippe Marczalek, le 17 décembre - Eveline Lefebvre épouse Leroy, le 19 décembre - Germaine Haegman veuve Charlet, le 19 décembre - Etienne Lemaire, le 20 décembre - Jean Tillier, le 9 janvier - Jean Fondimare, le 10 janvier - Bernard Magro, le 11 janvier - Ghislaine Gruson épouse Villedary, le 14 janvier - Gérard Peltier, le 17 janvier - Fernand Vanballenberghe, le 19 janvier - Maria Vanderstraeten veuve Van Belle, le 22 janvier.

Nous vous rappelons que conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous devez signaler en mairie (service état civil ou communication) votre souhait de voir paraître dans ces lignes votre mariage ou la naissance de votre enfant.

# Développement durable

## Un agenda pour le 21<sup>ème</sup> siècle

Vous avez reçu récemment dans votre boîte à lettres la brochure « Un agenda pour le 21<sup>ème</sup> siècle ». Ce document vient faire le point sur les travaux déjà menés dans le cadre de l'Agenda 21 de Saint-André ainsi que les actions que la ville s'engage à entreprendre dans les domaines de la lutte contre l'effet de serre, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, et la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.

En le feuilletant, vous aurez une vision globale de la politique écologique de la ville de Saint-André, et des efforts effectués depuis plusieurs années : maîtrise des consommations énergétiques, protection des abeilles, vergers pédagogiques... Ainsi que des actions dans le pôle social du développement durable.

*Si vous n'avez pas reçu ce document, il est disponible en mairie.*



## Semaine du développement durable

La semaine nationale consacrée au développement durable aura lieu du **1<sup>er</sup> au 7 avril** prochain. La ville de Saint-André vous propose plusieurs animations sur des thèmes aussi variés qu'un atelier sur le « ménage au naturel », une promenade dans un ancien site minier, une balade « thermique » où l'on découvrira à l'aide d'une caméra spéciale que nos logements ne sont pas toujours bien isolés, et une séance de Qi Gong, discipline énergétique chinoise très ancienne.

Attention, les places sont comptées !  
 Dates détaillées des animations dans l'agenda page 15  
 Pour tout renseignement complémentaire : service développement durable au 03 20 63 07 47 ou [developpementdurable@ville-saint-andre.fr](mailto:developpementdurable@ville-saint-andre.fr)



## Une médiatrice familiale à votre service...

Voilà déjà un an que le PAD (point d'accès au droit) de Saint-André a été créé. Des intervenants vous y reçoivent pour vous apporter de l'aide dans les domaines juridique, administratif ou de médiation, telle Audrey Foulon, qui s'occupe de la médiation familiale.



D'abord éducatrice spécialisée dans la protection de l'enfance, Audrey Foulon a fait le constat que les problèmes de l'enfant résultent souvent de ceux de la famille et du couple, elle a donc eu l'idée de s'orienter vers la médiation afin de prendre « le mal à la racine ». Son diplôme d'Etat de médiatrice familiale en poche, elle crée son entreprise, et se retrouve sous-traitante de Beffrois Médiation à partir de novembre 2011. Elle tient une permanence au PAD de Saint-André depuis sa création.

### Quel est son rôle ?

- Audrey Foulon traite des cas de séparation, de divorce, de droit de visite des grands-parents aux petits-enfants, mais aussi de problèmes de fratrie (placement de personne âgée), de conflit de voisinage etc.
- Les personnes viennent souvent consulter Audrey de façon spontanée, ou sont parfois envoyées par le juge aux affaires familiales afin de trouver des solutions amiables sur des points ne relevant pas du cadre juridique.
- Face à Audrey, les personnes sont dans un contexte apaisé, où la discussion est ouverte et où chacun, par contrat explicite au début de la démarche, s'engage à écouter l'autre.
- Elle contribue ainsi à rétablir un lien entre des personnes qui n'arrivent plus à communiquer.
- Le médiateur ne prend pas position pour l'un ou l'autre camp mais permet à chacun d'exprimer son ressenti et d'entendre les arguments de l'autre. Il est un « passeur de message » qui aide les individus à trouver eux-mêmes la solution à leur problème.
- La médiation se passe en plusieurs entretiens, au rythme des personnes, jusqu'à 10 maximum. Le premier rendez-vous, au cours duquel on évalue si c'est bien la méthode qui convient au cas, est gratuit. Le coût des séances suivantes est calculé en fonction des revenus (2€ pour une personne au RSA). C'est la CAF qui prend en charge le reste de la dépense.

Audrey Foulon reçoit les 3 premiers vendredis du mois en mairie de Saint-André. Vous pouvez prendre rendez-vous à l'accueil au 03 20 63 07 50 ou au 07 70 92 70 29.

# Agenda

### 9 mars

Tirage au sort COTIF à 11h, salle André-Wauquier.

### 10 mars

Fête de groupe : Scouts, salle André-Wauquier.

### 12 mars

Concert à 18h30 : Ecole de musique, salle André-Wauquier.

« Mon Marché, je l'adore », distribution de sacs cabas, opération sur le marché de Saint-André de 9h30 à 12h.

### 16 mars

Soirée : Déclic'rock, salle André-Wauquier.

### 17 mars

Repas familial : Les Amis de Dormagen, salle Saint-Jean.

### 23 mars

Soirée familiale : Vaincre la Mucoviscidose, salle André-Wauquier.

Concert des orchestres à vent et à cordes : École de musique à 17h, salle Saint-Jean.

### 28 mars

Concert de poche à 20h, « le Tour du monde en 80 minutes » avec Jean-François Zygel, salle André-Wauquier.

### 30 mars

Les Bretons du Nord, salle André-Wauquier à partir de 14h.

Soirée familiale : USSA Basket, salle Saint-Jean.

### Du 2 au 6 avril

Semaine du développement durable (voir page 13).

> **Mardi 2 avril**

Atelier « le ménage au naturel » foyer Henri-Colin de 9h30 à 11h.

> **Jeudi 4 avril**

Visite du site 11/19 de Loos-en-Gohelle départ de Saint-André à 13h30 retour à 17h.

> **Vendredi 5 avril**

« Balade thermique » dans les rues de Saint-André, rendez-vous devant la mairie à 18h (inscriptions au 03 20 63 07 47).

> **Samedi 6 avril**

Séance de Qi Gong de 11h30 à 13h.

### 2 avril

Club Nord Madame : conférence sur Walt Disney, le bon génie du 20<sup>ème</sup> siècle par Grégory Vroman, renseignements : 03 20 74 14 16/06 03 39 66 32.

### 6 avril

Opérette en fête à 15h, salle André-Wauquier.

### 7 avril

Banquet du printemps des aînés, halle des Peupliers à 12h.

### 9 avril

Club Nord Madame : interclubs à Marcq-en-Barœul, déjeuner dansant et spectacle d'Annie Cordy, renseignements : 03 20 74 14 16/06 03 39 66 32

### 30 avril

Club Nord Madame : conférence sur les Grands Magasins, 8<sup>ème</sup> merveille du monde par Catherine Herlemont, renseignements : 03 20 74 14 16/06 03 39 66 32.

## Nouveau rendez-vous des Concerts de Poche : « Le Tour du monde en 80 minutes »

Pour ce nouveau concert de poche, Saint-André aura la chance d'accueillir Jean-François Zygel, pianiste compositeur, pour un « tour du monde musical ». Ce professeur en écriture musicale et improvisation, enseignant au Conservatoire national supérieur de Paris, est connu du grand public grâce à ses émissions radiophoniques ou télévisées, et notamment, la « Boîte à musique ». Il a repris pour ces émissions, le principe de ses leçons de musique, qu'il donne en public depuis 1996, et au cours desquelles il explique les grandes œuvres du répertoire classique, dans une ambiance tonique et ludique.

Pour ce voyage en 80 minutes, Jean-François Zygel sera accompagné de deux complices, Joël Grare, percussionniste, et Didier Malherbe, flûtiste et saxophoniste. Le trio vous offrira un concert d'improvisations porté par le piano et des instruments aussi divers que le doudouk arménien, la flûte bansouri indienne, les cloches à vaches de Chamonix, la flûte baou chinoise, la senza africaine, le pipeau moldave... ! Un grand voyage pour des contrées mystérieuses et merveilleuses vous attend...



**Renseignements et réservations :**  
**Concerts de poche : 01 60 71 69 35.**  
 Vous pouvez également réserver en mairie au 03 20 63 07 46. Jeudi 28 mars à 20h - salle André-Wauquier 9€ et 5€, tarif réduit.

*Avec le soutien de : Mécénat Musical Société Générale, la SPEDIDAM, la Caisse des Dépôts et Consignations, Eaux du Nord, GDF SUEZ, le Ministère de l'Éducation Nationale, l'Acse, Lille Métropole et la ville de Saint-André-lez-Lille*

Partenaires :



## Exposition : « Une ville idéale »

L'hôpital de jour « l'Internède » du pôle de psychiatrie 59G20, propose une exposition de tableaux « vivants » (peintures sur corps) permettant une lecture différente de l'œuvre. Comment les usagers des services de psychiatrie vivent-ils au quotidien leur ville ? Comment aimeraient-ils qu'elle devienne ? Pour ouvrir les portes et briser les barrières entre deux mondes...

Mardi 19 mars et jeudi 21 à 11h dans le hall de la mairie.  
 Renseignements : 03 28 53 44 50.- [www.epsm-lille-metropole](http://www.epsm-lille-metropole)

## Le printemps du Zeppelin

### Les pitoyables aventures de Tom Pouce

**Théâtre jeune public à partir de 5 ans**

Par la Cie Renards (Bruxelles) - de et avec Arthur Oudar et Baptiste Toulemonde  
 Embarqués dans un road trip d'une inventivité incroyable, plein de fraîcheur et d'humour, les petits autant que les grands seront ravis de découvrir ces aventures inédites du célèbre Tom Pouce, l'homme le plus petit du monde.

Ce spectacle a reçu une mention spéciale du jury au Festival Jeune Public de Huy 2012.

Mercredi 13 mars à 15h - tarifs : 5€, 3€.

### Une fin en soi

**Cirque, à partir de 8 ans**

Par la Cie La Plaine de joie (Rennes) en partenariat avec le centre régional des arts du cirque de Lomme - de et avec : Tanguy Simonneaux

Texte de Cédric Orain

Virtuose de la roue allemande et de la roue Cyr, Tanguy Simonneaux crée ce solo à la croisée du cirque et du polar. Convoquant pour ce projet l'écriture, la création sonore et la vidéo, il nous emmène dans un territoire étonnant de risque, de fragilité et d'espoir.

Mardi 9 et mercredi 10 avril à 20h30 - tarif : 5€.

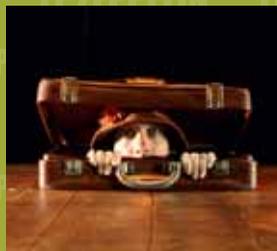
### Miniatures poétiques d'un monde gigantesque

**Théâtre et magie jeune public à partir de 6 ans**

Par la Cie La Torgnole (Lille) en partenariat avec le théâtre Massenet à Fives dans le cadre du festival « Massenet pas pour les grands » avec : Domingos Lecomte et Cléo Mamet

Cette petite curiosité magique explore nos éternelles envies d'aller ailleurs. Un laissez-passer au pays de l'illusion et du frisson qui nous emmène aux confins de nuits agitées où le merveilleux prend le pas sur la réalité.

Mardi 23 avril à 10h et à 14h30 - tarifs : 5€, 3€.



**LE ZEPPELIN**

ESPACE D'ART & DE CULTURE

## 4<sup>ème</sup> Salon des Cultures Alternatives

Le Salon des Cultures Alternatives change de saison : cette 4<sup>ème</sup> édition se déroulera les 4 et 5 mai prochains. Comme à l'habitude, vous y retrouverez les fous de mangas, les déjantés du Cosplay, les fans de jeux vidéos, les amateurs d'art toys... Vous pouvez compter au cours du week-end sur quelques rendez-vous bien attendus : dégustation de bubble tea, concours de cosplay, jeux musicaux, jeux de cartes, pôle vidéo et toutes sortes de stands. Le Bazar du bizarre, Duel X, les dessinateurs et tous les protagonistes du festival vous feront passer de très bons moments de détente en toute convivialité.

### Fest Noz à Saint-André

La Bretagne débarque à Saint-André par l'intermédiaire des « Bretons du Nord », association lommoise qui viendra vous proposer une fest noz dans le plus pur style armoricain. Au programme : danses, bagad, biniou : sortez vos sabots et vos coiffes bigouden ! Rassurez-vous, vous n'êtes pas obligé de vous déguiser pour venir profiter de cette ambiance bien sympathique.

Le samedi 16 mars une initiation à la danse vous est proposée de 14h à 17h à la salle Saint-Jean (inscriptions au 03 20 63 07 46). La fête est prévue pour le 30 mars à la salle André-Wauquier à partir de 14 heures jusqu'en soirée.  
De 14h à 18h : exposition de costumes bretons  
De 14h30 à 17h : présentation et initiation à la danse de Céili (danse traditionnelle irlandaise ou écossaise) entrée 5€  
De 18h30 à 20h : initiation aux danses bretonnes  
A partir de 20h : Fest-Noz animé par plusieurs groupes : plus de 5h de musique vous attendent !  
Entrée fest-noz : 5€ (gratuit pour les moins de 12 ans)



Pour tous renseignements complémentaires : [www.lille-cosplay.fr](http://www.lille-cosplay.fr)



### Concerts de l'école de musique

L'école de musique de Saint-André vous propose deux nouveaux concerts :

- > Le 12 mars, à 18h30, salle André-Wauquier « Mon premier Concert » qui réunira tous les nouveaux musiciens de l'année : enfants et adultes vous feront partager leurs progrès depuis le début de l'année scolaire.
  - > Le 23 mars à 17h salle Saint-Jean : Concert des Orchestres à vent et à cordes de 1<sup>er</sup> cycle.
- Direction Aurélie Lefebvre et José Yves Janquin.

Pour tous renseignements complémentaires et pour les réservations : école de musique : 03 20 40 76 91.



# Éclats de vie

## Le lycée des Vertes-Feuilles ouvre ses portes...

Notez bien la date : le samedi 23 mars de 9h30 à 12h, le lycée des Vertes-Feuilles vous accueille pour une visite des locaux et une présentation des filières. Ce sont les élèves en gestion/administration qui joueront les guides et amèneront le public dans les différents ateliers : électronique, domotique, informatique, protection des personnes et lutte contre le feu...

Tout en dégustant un smoothie (offert à chaque visiteur), vous pourrez également parcourir les stands de présentation des projets en cours : voyage, agenda 21...

Il sera particulièrement question de cet agenda 21 au cours du mois de mars, mois pendant lequel les élèves se verront offrir un « fruit à la récré » tous les mardis.

Dans la semaine du 11 au 15 mars, le lycée organise une collecte de vieux vêtements et de livres. Les élèves sont sollicités, mais n'hésitez pas, si vous souhaitez donner vous aussi, pour faire plaisir à des personnes qui ont moins de moyens, rendez-vous au lycée durant cette semaine de la récupération.

Autre activité encore : Isabelle Parent, documentaliste du CDI du lycée souhaite intégrer le projet d'un livre de recettes basées sur des produits issus du commerce équitable : les élèves, voire même, les habitants du quartier, peuvent adresser par e-mail leur proposition d'une recette ou la déposer le jour des Portes Ouvertes.

Pour tous renseignements :  
Isabelle Parent au 03 20 74 75 76  
ou par mail : [isabelle.parent1@ac-lille.fr](mailto:isabelle.parent1@ac-lille.fr)





**Pour finir  
la soirée  
en beauté  
et éclats  
de rire**



## L'accueil des nouveaux Andrésiens sous le signe de l'humour

Près de 150 nouveaux Andrésiens ont participé à la cérémonie qui leur est consacrée chaque année, à l'automne.

Après avoir été accueillis en mairie pour une petite visite des lieux, suivie d'une présentation de la ville et d'un cocktail au cours duquel ils ont pu faire connaissance avec les élus et les responsables des services municipaux, les convives ont été invités au traditionnel spectacle de bienvenue (également ouvert à tous les Andrésiens).

Cette année, le spectacle était totalement dédié à l'humour avec la présence de Gérémy alias G, et d'Eric Baert, le « gentleman imitateur », qui ont offert au public un spectacle hilarant, pour finir la soirée en beauté et éclats de rire.

## Un grand gâteau d'anniversaire !

Il y a décidément à Saint-André un air favorable aux centenaires. Les élus ont en effet eu le plaisir de fêter les 100 ans de Madame Angèle Maes, qui est née le 22 février 1913.

Avec les élus et sa famille, ses amis étaient venus aussi en force pour fêter ce bel anniversaire ; parmi eux, madame Delefortrie, 105 ans en mai ! Dernière de 4 filles, Angèle Bernard a travaillé comme facturière dans une entreprise lilloise avant son mariage en 1946 avec Fernand Maes.

Angèle va alors se consacrer à l'éducation des 5 enfants du couple qui leur donneront 8 petits-enfants, 11 arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille. Malheureusement devenue veuve en 1975, avec encore 3 enfants à charge, elle s'occupera également de sa mère.



Angèle participe aux manifestations organisées par la ville ou le Club des Seniors, elle apprécie les jeux de lettres mais aussi l'opéra et le théâtre.

Son entourage attribue sa longévité à une prédisposition génétique mais sans doute aussi, à son caractère bien trempé !



## Belle promotion pour le fils de Maurice Nivesse



Georges Nivesse s'est exilé en Seine Maritime, à Dieppe, mais c'est un ancien Andrézien qui avait suivi, dès 1970, les traces de son père, Maurice Nivesse, en devenant sapeur pompier volontaire à la caserne de Saint-André. En 1985, il était nommé chef de centre. Parti à Dieppe pour des raisons professionnelles en 1994, il est passé capitaine, et est devenu l'adjoint au chef de corps en charge des sapeurs pompiers volontaires.

Cet automne, il a été promu lieutenant-colonel. C'est la première fois qu'un volontaire accède à un tel rang en Seine-Maritime. Bravo à cet ancien Andrézien, fils et petit-fils de pompiers qui ont servis longtemps notre commune.

# La nouvelle crèche « **Enfantillages** » inaugurée

Samedi 9 février, l'équipe municipale et les parents des enfants s'étaient donné rendez-vous pour inaugurer les nouveaux locaux de la crèche « **Enfantillages** » cofinancés par la ville, la CAF du Nord, et le Conseil général.

Installée auparavant dans une maison de ville, avec de nombreux niveaux, la crèche n'était plus du tout adaptée à l'accueil d'enfants en bas âge.

La construction d'un nouveau bâtiment, entièrement de plain-pied, sur le site Ducrocq, a permis de pallier ce problème, tout en augmentant la capacité d'accueil (50 enfants) et en facilitant l'accès grâce au parking.

Après avoir dévoilé la plaque signalétique de la crèche et visité les différentes pièces dédiées aux petits (dortoirs, salle de jeux, etc.), les élus ont reçu les parents en mairie pour un rappel historique du projet. Madame Miltgen, présidente de CAP et Madame Librizzi, présidente de la CAF du Nord ont également exprimé leur satisfaction face à cette réalisation exemplaire.

## *Une crèche pour la préservation de l'environnement*

L'équipe municipale, en cohésion avec sa politique en faveur de la préservation de l'environnement, a souhaité une crèche bâtie dans les règles du respect des milieux naturels.

Le cabinet d'architecture Otton Sanchez et les entreprises qui ont fait sortir de terre cette structure, l'ont imaginée en bois, équipée d'une citerne de récupération d'eau de pluie, et de grandes baies vitrées, permettant les économies de chauffage et d'électricité.

Les petits Andréziens évoluent désormais dans un cadre de vie beau et sain, élaboré dans un souci de sauvegarde de cette planète que nous leur laisserons.

Ces nouveaux locaux abritent également le Relais Assistantes Maternelles qui était situé place De Gaulle, afin de faciliter le travail des employés affectés à la garde des enfants.

A l'occasion de cette inauguration a été diffusée la brochure « un agenda pour le 21<sup>ème</sup> siècle » (voir page 13), la crèche étant un exemple concret d'action « développement durable ».



# Brèves de ville



## Un auditorium « Michel-Krisine »

Enfin de perpétuer la mémoire de celui qui a longtemps œuvré pour la musique à Saint-André, la municipalité a baptisé le 14 février dernier l'auditorium de l'école de musique Michel-Krisine.

Ancien adjoint à l'Animation et à la Culture, ainsi qu'à l'Education, Michel Krisine nous a quittés en juillet 2012. Parallèlement à sa carrière professionnelle (il fut notamment 20 ans instituteur), Michel Krisine a participé à la vie locale de multiples manières : animateur, administrateur et président de la MJC, fondateur de la troupe des Brins d'zingues, président du Syndicat d'Initiative, et surtout, grand passionné de musique. Lui-même organiste, il a toujours soutenu les actions en faveur de l'éducation musicale. Son nom est désormais associé à notre école de musique.

Le baptême de l'auditorium a été l'occasion d'inaugurer le nouveau piano de l'école de musique avec un récital d'Olivier Bouet, professeur de piano, en l'honneur de l'ancien élu.



## Les mariés de l'an deux...mil onze !

À l'initiative de Pascale Lahouste, adjointe aux services à la population, la commune a souhaité convier les mariés de 2011 à une petite cérémonie conviviale et informelle afin de les mettre en contact, leur permettre de tisser des liens entre eux, mais aussi de rencontrer les élus afin de discuter des sujets intéressants de la vie quotidienne de nouveaux couples et jeunes parents à Saint-André.

Sur les 58 couples mariés en 2011, 47 ont répondu à l'appel et se sont réunis en mairie le 1<sup>er</sup> décembre dernier, ravis de se retrouver dans la salle où ils ont vécu un moment si important quelques mois auparavant.

Face au succès rencontré, la municipalité compte renouveler l'expérience cette année.



## Le club-house et les nouveaux vestiaires du stade Caby inaugurés

Ce vendredi 8 février ont été inaugurés les nouveaux vestiaires du stade Caby ainsi que le club-house.

Les nouveaux bâtiments comprennent une salle de réunion et de détente, deux vestiaires pour les licenciés et deux vestiaires pour le corps arbitral, ainsi que des locaux techniques, le tout aux nouvelles normes d'accessibilité et environnementales.

La Ville de Saint-André et l'USSA Football ont conjointement décidé de rendre hommage à des personnes qui se sont dévouées durant de nombreuses années à la cause associative et au sport en donnant leurs noms aux différents locaux.

Ainsi, le club-house portera désormais le nom de madame Arlette Coene, dont l'engagement sans faille au service du club a été apprécié par tous. Il était naturel que ce lieu de vie, de camaraderie et d'amitié entretienne sa mémoire.

Egalement mis à l'honneur lors de la nomination de locaux et vestiaires, Jean-Marie Monnier, président historique de l'USSA Foot, René Van Belle, secrétaire puis vice-président de l'USSA Foot et membre fondateur de l'USSA omnisports, et Etienne Verwaerde, gérant exemplaire du matériel et des équipements des joueurs.





### 17<sup>ème</sup> Tournoi International de Football de Saint-André



Ce samedi 9 mars, l'USSA procède au tirage au sort des équipes « U17 » invitées cette année : l'Allemagne sera représentée par le Hambourg SV, la Belgique par les clubs RSC Anderlecht et FC Bruges, l'Angleterre par le Newcastle United, l'Espagne par le Valence FC, le Portugal par Benfica Lisbonne, le Danemark par le FC Copenhague et la Suède par l'IFK Göteborg.

Côté français, les équipes de l'Olympique de Marseille, du Racing Club de Lens et du FC Valenciennes seront au rendez-vous, avec bien entendu, pour compléter le plateau, l'équipe de l'USSA Foot.

Le tirage au sort permettra de classer les équipes dans 4 poules qui détermineront les rencontres. Rappelons que cet événement incontournable de la métropole lilloise pour les amateurs du ballon rond se déroulera du 18 au 20 mai. On vous y attend nombreux...

### Des médaillés plein les vœux

La cérémonie des vœux 2013 a été l'occasion de mettre à l'honneur des Andrésiens qui ont donné ou donnent encore de leur temps pour la vie de la commune et notamment pour la vie associative.

Cette année, les récipiendaires de la médaille de bronze sont :

- **Ambrine Wiart**, lycéenne et membre du Conseil des Jeunes, qui a participé à la campagne nationale « 2012, je vote », montrant par là, et à travers d'autres engagements, son implication dans la vie publique.
- **André Marchand**, pour sa participation en tant que professionnel, au jury des maisons fleuries depuis plus de 40 ans.
- **Gérard Bailleul**, pour son engagement au sein du Syndicat d'initiative et notamment ses illustrations utilisées dans ses publications.
- **Jocelyne Coudenys**, pour ses 20 années de présence sur notre marché hebdomadaire, où elle a entretenu d'excellents rapports avec les Andrésiens.
- **Michel Brunet**, lui, a reçu la médaille d'argent pour son dévouement au sein de l'USSA Basket dont il a été président de nombreuses années. Il a contribué à faire de ce club un exemple, de par ses résultats au niveau régional et départemental, et par la qualité de l'école de basket, labellisée par la Fédération française.
- **Louis et Madeleine Delbassez** ont reçu la médaille d'or de la ville pour leur longue implication au sein de l'Atelier de Chansons, que Madeleine a dirigé de nombreuses années, et leur participation par cette activité à l'animation de la ville.

*Bravo à tous ces Andrésiens...*



### Un beau concert franco-chypriote...

Nous vous l'annonçons dans le Saint-André Magazine de septembre-octobre : la chorale « Avec ton Chœur », après avoir été invitée à Chypre dans le cadre d'un échange culturel, a reçu en retour son alter-ego, la chorale municipale de Derynia. Cette rencontre sous le signe de l'amitié musicale a permis à nos choristes andrésiens de donner une petite « formation chti » aux chypriotes, en les emmenant visiter Lille, les monts de Flandres, le beffroi et carillon de Bailleul, et pour parfaire la formation, la « baraque à frites ! ».

Mais le point d'orgue de cet échange fut bien entendu le concert donné en commun par les deux groupes à la salle Wauquier. Concert en présence du maire de Saint-André et du maire de Derynia, Andros Karayannis, ainsi que des représentants de l'ambassade de Chypre. En attendant de nouveaux échanges européens, le groupe vocal « Avec ton Chœur » participera au 40<sup>ème</sup> anniversaire de la chorale du Canon d'Or à Lambersart, ainsi qu'à un concert à Somain le 4 mai.

**Pour plus de renseignements prenez contact avec Monique Verdon au 03 62 52 52 56.**



*Comment ne pas perdre la tête  
Serrée par des bras audacieux  
Car l'on croit toujours  
Aux doux mots d'amour  
Quand ils sont dits  
avec les yeux  
Moi qui l'aimais tant,  
Je le trouvais le plus  
beau de Saint-Jean,  
Je restais grisée  
Sans volonté  
Sous ses baisers.*

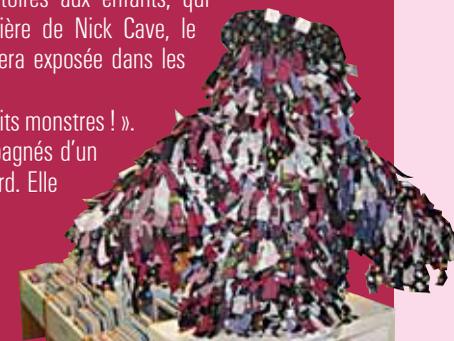
### A la bidOthèque...

La dernière braderie « Jeux, jouets, livres » organisée par la bidOthèque a reçu un tel succès qu'il a fallu refuser de nombreux exposants, plus qu'il n'y en avait dans la salle ! Pour accueillir davantage de vendeurs, l'édition 2013 aura lieu à la salle André-Wauquier le 23 novembre.

La bidOthèque a également proposé aux élèves de CP de la ville, une animation inspirée de Lille Fantastic. En effet, durant une semaine, les animatrices ont raconté des histoires aux enfants, qui ont ensuite participé à l'élaboration d'une « sculpture », à la manière de Nick Cave, le plasticien qui a créé la mascotte de Lille Fantastic. La « créature » sera exposée dans les 4 écoles de la ville durant le printemps.

Troisième actualité de la bidOthèque, décidément très active : « Oh petits monstres ! ». Il s'agit d'une animation autour de la lecture pour les 3-6 ans (accompagnés d'un parent), en partenariat avec l'association « Direlire » et la DDCS du Nord. Elle aura lieu 3 mercredis matins en mars et avril.

**Pour vous inscrire : 03 20 51 66 67 - 23, rue Alsace-Lorraine, contact@labidotheque.fr**



## Nouvelles entreprises

### Bruno CAYZEELE

Électricité

35, rue Fénelon

Contact : Bruno CAYZEELE

Tél. : 06 08 40 75 93

E-Mail : brunocayzeele59@gmail.com

### Dorothee LAFFITTE

Dietéticienne - Nutritionniste -

Régime express - Coaching

11, rue des Bouvreuils

Contact : Dorothee LAFFITTE.

Tél. : 06 47 27 19 70

E-Mail : dorothee.laffitte@gmail.com

### Gengis Khan

Grill - Wok - Japonais

20, avenue de la Résistance

Buffet à volonté.

Ouvert 7 jours sur 7 : de 12h à 14h30 et

de 19h à 22h30

Contact : Shuangcui ZHU

Tél. : 03 20 78 88 78



## Salage des rues

Cet hiver nous a réservé quelques journées particulièrement enneigées. Et parfois, sortir de chez soi s'est avéré un exercice quelque peu périlleux.

### Mais à qui revient le rôle de dégager les voies ?

Voici un rappel des règles : les routes départementales sont à la charge du département (conseil général). A Saint-André sont notamment concernées les rues Sadi-Carnot et Leclerc, ainsi que l'avenue De-Lattre-de-Tassigny.

La ville de Saint-André, pour sa part, fait appel à une société privée pour effectuer un salage sur 35 axes prioritaires, soit 22 km au total. Ce dispositif est complété par une action préventive des agents du service environnement, qui salent les trottoirs aux abords des édifices et équipements municipaux, et dans tous les passages difficiles. Cet hiver, pas moins de 11 tonnes de sel ont été utilisées par les services municipaux pour votre sécurité.

Nous vous rappelons également que la réglementation précise que les riverains doivent dégager le trottoir devant chez eux : en effet, en cas de chute d'un tiers, celui-ci peut se retourner contre le propriétaire de la maison devant laquelle il est tombé.

## Démolition dans la rue Sainte-Hélène

Il va être procédé à la démolition de maisons dans la rue Sainte-Hélène. Ces travaux débutent ce 1<sup>er</sup> mars par un désamiantage (durée prévues : environ 8 semaines). La phase de démolition suivra à partir de début mai, pour 4 semaines. La rue Sainte-Hélène restera en sens unique pendant la démolition et le stationnement sera interdit au droit des travaux. La rue sera totalement fermée pendant une journée lors de l'abattage des façades. La reconstruction des nouveaux bâtiments du programme « Quai West » est prévue début juin pour une livraison au 1<sup>er</sup> semestre 2015.



## Ils nous ont quittés...

### Bernard Magro

Le 11 janvier dernier, Bernard Magro s'est éteint à l'âge de 51 ans après un long combat contre le cancer. Employé à France 3 Lille, Bernard Magro était conseiller municipal depuis 2001. Chargé de la restauration scolaire, il était particulièrement fier de la qualité des services en ce domaine à Saint-André et notamment de la belle réussite du restaurant Schuman.

Homme soucieux du bien-être de chacun, il était à l'écoute, notamment du personnel municipal, très attentionné et affable avec tous. Père de 4 enfants, Bernard Magro était aussi impliqué dans l'association des parents d'élèves de Saint-Joseph.

Il laisse un grand vide au sein de l'équipe municipale et dans la vie de notre commune.



### Benoît Everard

Une autre figure de Saint-André s'en est allée cet automne, à l'âge de 64 ans, c'est Benoît Everard. Président de l'association « Vivre à Sainte-Hélène », Benoît Everard vivait dans ce quartier depuis sa plus tendre enfance, et s'y est pleinement investi durant de nombreuses années.

Toujours poussé par son esprit d'entraide et de solidarité, il s'était porté volontaire pour être famille d'accueil de chiens guides d'aveugle, qui consiste à élever et inculquer une discipline de base au petit chiot avant son éducation spécifique.

Comptable et secrétaire de la paroisse, Benoît Everard était un homme cultivé, discret et généreux, dont la disparition a peiné beaucoup de personnes.



Post scriptum

# Pop'up !

Le pop'up de Saint-André a clos en beauté - et en éclaboussures - Lille Fantastic. La piscine a été complètement transformée le temps d'un week-end et vous avez été nombreux à vous mouiller pour faire de cet événement une grande fête !

Ce fut sûrement l'un des pop'up les plus originaux de la métropole. Le service animation-culture de Saint-André a concocté ce moment festif, avec la complicité de l'USSA plongée, l'école de musique, l'association Duel X, le Bubble bar, Marklion en nage, la 59<sup>ème</sup> Légion...

## Le résultat ?

- > Des baignades entre un sous-marin et une barque mystérieuse, agrémentées de quelques palmiers et silhouettes fantomatiques, des parties de jeux de société assis dans l'eau, des musiciens aux pieds nus distillant les accords d'un morceau jazzy, les notes d'une mélodie feutrée, ou les airs plus sonores des cornemuses des Bretons du Nord !
- > Ou encore des rencontres improbables avec la princesse Leia, entre deux sabres lasers au milieu de lumières psychédélices.
- > Mais aussi des séances de gym aquatique dans un fog digne des rives de la Tamise, et pour ceux qui ont osé s'aventurer dans des sphères encore plus nébuleuses, un estaminet clandestin, tout au fond du bassin...
- > Ce week-end mémorable restera dans l'histoire de notre piscine !



Saint-André

# Gagnez

## Concours

Merci aux participants de ce jeu, toujours aussi nombreux et assidus. Petite explication pour ceux qui ont répondu « Offenbach » à la 4<sup>ème</sup> question : il était bien précisé « quel est l'ancêtre de l'opérette ? » et non « qui ». S'il s'était agi du célèbre compositeur, nous aurions formulé « Qui est l'inventeur (ou le précurseur) de l'opérette ? ».

Bonne chance à tous pour ce nouvel opus !

1. Quel nom a-t-on donné à l'auditorium de l'école de musique ?
2. Quelle boisson sera offerte aux visiteurs lors des portes ouvertes du lycée Vertes-Feuilles ?
3. Quelle princesse de cinéma pouviez-vous rencontrer lors du Pop'up ?
4. Quelle est la nouvelle capacité de la crèche « enfantillages » ?

## Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 15 avril :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André Magazine » n° 140, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex

- ou par E-Mail : [communication@ville-saint-andre.fr](mailto:communication@ville-saint-andre.fr)

En cas d'égalité, le jury procédera à un tirage au sort parmi les ex-æquo. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€ dans un restaurant.

## Bravo !

Félicitations au gagnant du concours du « Saint-André magazine » de novembre/décembre. **Virginie Leroy** gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.

Il fallait répondre :

- 1 : Une solisphère.
- 2 : Les lundis et mardis.
- 3 : Le 8/8/1888.
- 4 : L'opéra-bouffe.





LES CONCERTS DE POCHE

# « Le Tour du monde en 80 mn »

*Jeudi 28 mars à 20h - salle André-Wauquier*

*Saint*  *André*

La ville sympa... qui veut le rester!